



Des élections municipales partielles complémentaires se dérouleront dans la commune les dimanches 11 (1er tour) et 18 février (second tour si nécessaire) pour renouveler une partie du Conseil Municipal selon les modalités indiquées dans l'arrêté préfectoral affiché à la mairie et mis en ligne sur les réseaux sociaux (Illiwap, Facebook).

En effet, il est procédé à des élections municipales partielles complémentaires lorsque le Conseil Municipal a perdu un tiers de ses membres. Notre Conseil Municipal ayant perdu 5 membres sur 15 depuis les élections de 2020, il est donc nécessaire de le compléter.

Les 10 membres actuels qui le composent restent en place, les Adjointes et le Maire conservent leurs fonctions.

Il s'agit d'élire, parmi les candidats se présentant à ces élections, 5 nouveaux conseillers municipaux en remplacement des 5 postes vacants.

Le mode de scrutin est identique à celui des élections municipales pour une commune de moins de 1000 habitants. Les candidats peuvent présenter une candidature isolée ou groupée. En cas de candidatures groupées, un même bulletin de vote comprend les noms de plusieurs candidats.

Les électeurs ont la possibilité de rayer des noms (c'est le panachage). Dans tous les cas, les suffrages sont comptabilisés individuellement.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DÉCEMBRE 2023

LOGICIEL ENFANCE : Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un logiciel pour la facturation de la cantine et la garderie avec l'ouverture d'un portail de réservation pour les familles 1 276 € ht. Les abonnements mensuels 53.06 € ht + l'achat d'une tablette 236.66 € ht se rajoutent en complément.

FIBRE BATIMENTS COMMUNAUX : Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'entreprise Air Informatique pour modifier l'abonnement fibre et communication des bâtiments communaux au prix de 261.87 € ht/mois.

CONVENTION PRESTATION PAIE : La commune renouvelle la convention avec le centre de gestion pour la prestation paie.

ASSURANCE : La Maïf qui assurait les biens de la commune arrêtant son activité, le Conseil Municipal a choisi la Smacl afin de contracter les adhésions 2024 pour un prix de 8 660.19 €.

VÉHICULE UTILITAIRE ATELIER : Suite au vol du fourgon des services techniques (indemnité par l'assurance), le conseil municipal vote pour l'acquisition d'un nouveau véhicule à 10 855.76 €.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE :
26/02/2023 à 20h

Samedis ouverts : 10, 17 et 24 février



Les enfants seront en vacances d'hiver du 23 février au 10 mars. Nous leur souhaitons de bonnes vacances.

MAIRIE

Ouverture lun/mar/jeu/ ven 9H/12H30
Le samedi 9H/12H
Fermée le mercredi et le 1er samedi du mois

☎ 02.51.52.55.04  Vouillé les Marais

✉ accueil@vouillelesmarais.fr

🌐 <http://www.vouille-les-marais.com>

BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mercredi 10H/12H00
Le samedi 10H30/12H

☎ 02.51.51.53.78

 Bibliothèque Le Paradis Des Livres

✉ paradisdeslivres@orange.fr

ADMR

Centre de soins : 02.51.56.71.38
Aides à domicile : 02.51.61.47.47

ASSISTANTE SOCIALE
02.51.97.69.69

FRANCE SERVICE
Chaillé les Marais
02.51.56.70.88



Organisé par Amicale de Vouillé-Les-Marais

Samedi 24 Février 2024

ANIMÉ PAR STANISLAS ET FRANCK

1er lot : carte cadeau de 800€

ET DE NOMBREUSES CARTES CADEAUX À GAGNER

**2€ LE CARTON (CARTE PERSONNELLE CONSEILLÉE)
BINGO - LOTO CHANCE - TOMBOLA**

**1 partie offerte pour les enfants
de l'école du village**



Restauration sur place

Réservations au 06/84/79/62/07

ou par mail : amicalevouille@laposte.net

ouverture des portes 19H45

à 20h30

Salle des fêtes Vouillé-Les-Marais

GYM VOLONTAIRE
Vouillé les Marais

vous propose un cours d'

**ACTIVITÉ
PHYSIQUE
ADAPTÉE**

**Ouvert aux personnes atteintes d'ALD
ou ayant besoin d'une réadaptation à
l'activité physique**

Le mardi de 10h25 à 11h25
Salle des Fêtes de Vouillé les Marais
(inscription possible en cours d'année)

Animé par Clémence Drapeau,
diplômée EAPA

POUR EN SAVOIR PLUS :
GYMVOUILLE@GMAIL.COM
06 74 10 11 91

RECENSEMENT 2024

Le recensement a commencé le 18 janvier. Mesdames ALLARA et FAVOREL sont sur le terrain afin de vous conseiller et vous aider.

Une enveloppe de la mairie a été déposée dans votre boîte aux lettres avec les codes pour vous recenser en ligne sur le site

<https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

**Simple et rapide, privilégiez
ce mode de recensement**

Pourquoi vous pose t'on des questions sur...

Mon logement ?

Année de construction, surface, etc...
Connaitre votre type d'habitation c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans notre commune.

Mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc...
Connaitre votre situation professionnelle permet de comprendre l'activité économiques des communes, accompagner leur développement et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

Mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maison de retraite, etc...

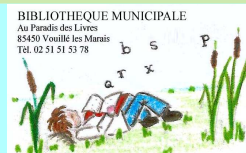
Mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc ... connaitre vos habitudes de vie permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

Mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc... Vos données personnelles sont recueillies afin de ne pas vous compter plusieurs fois. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

Bibliothèque Le Paradis des Livres



Bonne année à tous

Et voici que les vacances de février s'annoncent. La bibliothèque sera ouverte le samedi 24 février et le samedi 2 mars 2024 aux heures habituelles.

Nous remercions Olivier, le boulanger de Vouillé, de nous avoir gracieusement offert la galette des rois.

Bien amicalement, Les bénévoles de la bibliothèque.

Du côté de la grainothèque... La prochaine rencontre sera le mardi 6 février, de 15h à 17h, à la salle des associations. À cette occasion, nous commencerons les premiers semis de légumes.